

Fiche pratique

Salle Dutrievoz Fort de la Bastille de Grenoble



Version du 01/2019

Vous avez loué la salle Dutrievoz ou avez été sollicité par notre client pour intervenir dans la salle. Cette fiche pratique vous est destinée pour faciliter votre prestation sur le site.



Le site de la Bastille est un site touristique, où tout type de public se côtoie (Groupes scolaires, touristes étrangers, professionnels, seniors, PMR...)



La salle Dutrievoz (repère 2) :

- Capacité : jusqu'à 500 personnes debout et 250 assises
- Particularités : salle en profondeur de 450 m² ayant peu d'ouverture sur l'extérieur
- Disposition de la salle : Constituée de plusieurs alcôves et de deux longs couloirs communicants a ses deux extrémités.



La salle Dutrievoz ne possède pas d'espace cuisine. En conséquence, le traiteur devra prévoir le matériel nécessaire à la conservation des aliments et leur cuisson (camions réfrigérants, étuves...)



1) Accès au fort de la Bastille :

Par le téléphérique, pour les clients et éventuellement le personnel de salle :

- Adresse : 3, Quai Stéphane Jay (rive gauche de l'Isère, à l'entrée du Jardin de Ville)
- Capacité : au maximum 6 personnes par cabine

Afin de disposer de l'accès aux « bulles » pour votre personnel, une liste des personnes en service devra être fournie à l'avance et par mail, à l'adresse ci-jointe : aureline.gros@bastille-grenoble.com

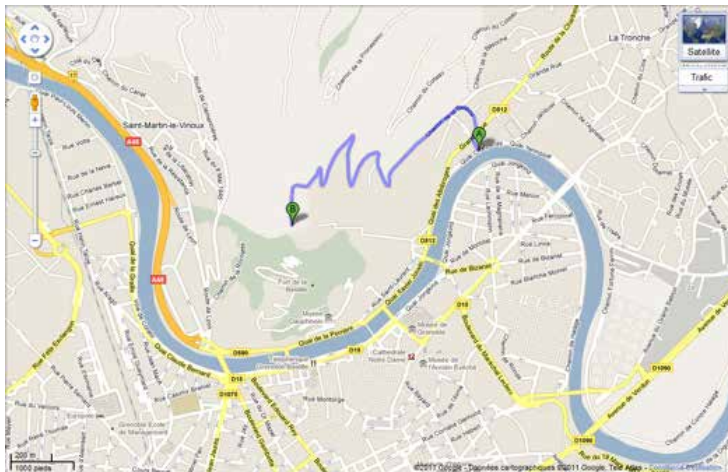
- Parkings : Musée de Grenoble ou Philippeville (parking couverts et payants)
Traverser ensuite le Jardin de Ville pour arriver directement en Gare de départ du Téléphérique.

Par la route, pour les camions et le déchargement :

ATTENTION : Route étroite et pentue. Dernier virage impraticable aux véhicules supérieurs à 20m³, et plusieurs virages en épingle à cheveux.

- **Arrivée coté Meylan** (direction Saint-Martin-le-Vinoux, Fontaine) : une fois sur la rive gauche de l'Isère, sur le quai Charpenay, prenez le Chemin de la Poterie, après la Mairie de la Tronche, à votre droite. Coupez la Grande Rue (D512) et continuez sur le Chemin de la Bastille (2.2 km).
- **Arrivée de Grenoble** (direction La Tronche) : une fois sur la rive droite de l'Isère, sur le quai Charpenay, prenez le Chemin de la Poterie, à votre gauche, au niveau de la Mairie. Coupez la Grande Rue (D512) et continuez sur le Chemin de la Bastille (2.2km).

Passez devant chez le restaurant du PèreGras, continuez tout droit sur le chemin de la Bastille (légèrement descendant, sans tenir compte du panneau sens interdit !) : vous arrivez devant l'entrée du fort de la Bastille



! Les véhicules de 20m³ et plus, ne passent pas, donc déchargement avant le porche, sur le côté du fort.

2) Entrée dans le Fort et Stationnement :



l'accès et le stationnement dans la cour du fort de la Bastille sont strictement interdits, exceptés ceux des organisateurs de manifestations et leurs prestataires, sous conditions et autorisations délivrées par le service exploitation de la Régie du Téléphérique. Les portes du fort sont fermées à partir de 11h30. Les livraisons sont limitées à 30 minutes et à un véhicule à la fois.

Comment récupérer les clés (grille + salle) pour l'installation ?

- **À votre arrivée** : La Grille du fort peut être fermée ; vous devrez donc descendre de votre véhicule, pour ouvrir la porte (pas besoin de clé). Vous pourrez alors rentrer dans la cour du fort avec votre véhicule le temps du déchargement du matériel.
- **Si salle fermée** : demander la clé au caissier en gare supérieure du téléphérique. Une pièce d'identité devra OBLIGATOIREMENT être donnée en échange de cette clef. Elle vous sera rendue au retour de celle-ci.
- **Pour le déchargement de vos camions (courte durée : 30 minutes maximum)** : stationnez le long du muret de la place Tournadre, sans gêner l'accès des concessionnaires (Sandwicherie et Musée des Troupes de Montagne), ni l'accès des visiteurs à l'ascenseur et escaliers!
- **Pour le déchargement de petits véhicules (voiture)** : vous pouvez vous rendre jusqu'à devant la salle. Attention, un passage étroit mène à l'entrée de la salle. Vous devez rouler au pas, notamment devant les toilettes du fort, où des personnes peuvent surgir rapidement.
- **Dès la fin du déchargement** : ressortir du fort et stationner votre véhicule sur le parking du glacis en face du restaurant Le PèreGras. Les places à l'entrée du fort sont réservées aux personnels du restaurant, musées...



l'accès pompier le long de la route d'accès au fort et sur la place doit toujours être disponible : ne garez aucun véhicule devant le porche, ni devant les escaliers !

Une exception est faite pour les traiteurs :



**Seul le camion réfrigéré est autorisé à stationner sur la place Tournadre devant «l'Atelier » au bout de la place sur la droite (face à la porte grise) :
Le moteur du véhicule devra être éteint !**



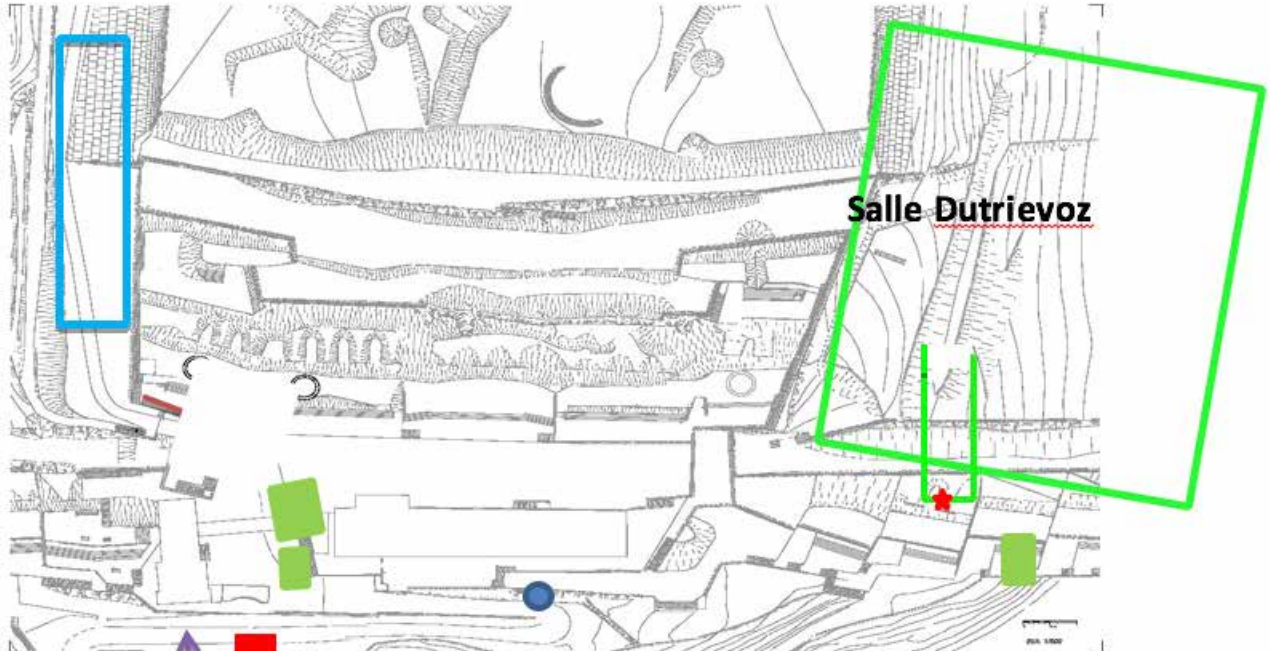
Zone de stationnement pour le camion traiteur










Vous pourrez vous brancher avec un enrouleur électrique (que vous devrez apporter) au coffret situé à gauche de la salle des contrepoids au niveau -1 de la gare supérieure. (Voir photos ci-dessous)



Les prises sont situées sur le côté gauche du coffret. Vous n'avez pas besoin d'ouvrir le coffret !



-  Arrivée par la route (passage sous le porche)
-  Arrivée par le téléphérique
-  Place de stationnement déchargement
-  Parking réservé au personnel du site et éventuellement aux prestataires des salles pour le camion traiteur

- Salle Dutrievoz
-  Entrée de la salle
-  Toilettes
-  Place de stationnement

3) Accédez à la salle :

Comment accéder à la salle pour l'installation ?

Si la salle est fermée : demander la clé du cadenas de la salle en gare supérieure du téléphérique.
Laisser une pièce d'identité au caissier. Elle vous sera rendue dès la fin de votre installation.

Quand vous êtes sur la place Tournadre : passez devant les toilettes publiques, juste en dessous du restaurant, continuez le chemin en direction de la chaîne de Belledonne et au fond de l'allée tournez à gauche : vous êtes sur le parvis de la salle Dutrievoz.

L'ouverture de la porte de la salle :

- Cadenas sur la première porte (clé).

4) Règlement intérieur :

- Habilitation électrique nécessaire pour intervenir dans le tableau électrique,
- Bougies et jeux de flammes strictement interdits dans la salle,
- Décor apporté sur les lieux obligatoirement classés « M1 » (c'est-à-dire, anti-feu),
- Interdit de percer les murs de pierre,
- Interdiction de faire des barbecues (charbon et gaz) sur le site (Barbecues électriques autorisés : prévenir le personnel au préalable),
- Feux d'artifices interdits sur le site,
- Flammes, bougies, etc... interdits sur le site et dans la salle,
- Protéger le sol de votre espace de travail, dès votre arrivée, Ranger et nettoyer son espace de travail à la fin du service, pour chaque prestataire intervenant
- Facturation pour tout ménage supplémentaire ou dégradation, suite à l'état des lieux

5) Agencement et installation de la salle

Afin d'éviter tout problème d'emplacement le jour même, il est conseillé à l'ensemble des prestataires d'avoir fait une réunion de coordination en amont avec le client et le régisseur de la salle.

Où se placer dans la salle ?

• Pour les traiteurs :

- Vous pouvez vous placer dans la partie en béton, à votre droite, une fois passée la grille et/ou dans la première alcôve à l'ouest où un bar est aménagé.
- Pour le respect des lieux, merci de protéger les sols de votre espace de travail avec de la moquette ou bâche, et nettoyer le sol et les murs, avant votre départ.
- Deux points d'eau sont à votre disposition (voir plan).

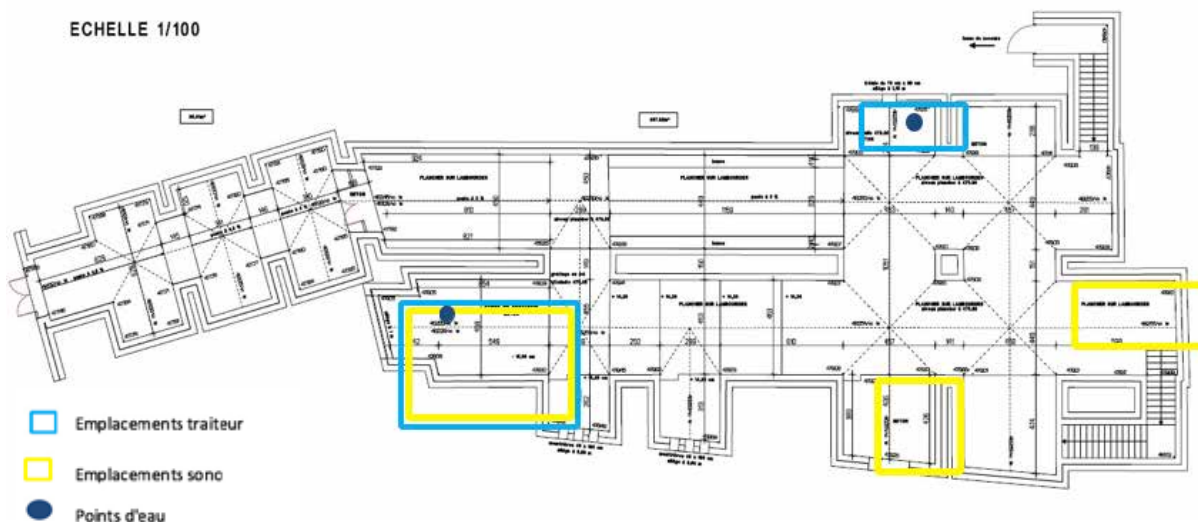
• Pour la sono :

Vous pouvez vous placer :

- sur l'estrade naturelle, ou au fond de la salle, à droite, contre les escaliers, ou
- dans la partie en béton, à votre droite, une fois passé la grille, si elle n'est pas utilisée par le traiteur (voir plan d'aménagement de la salle).

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DUTRIEVOZ

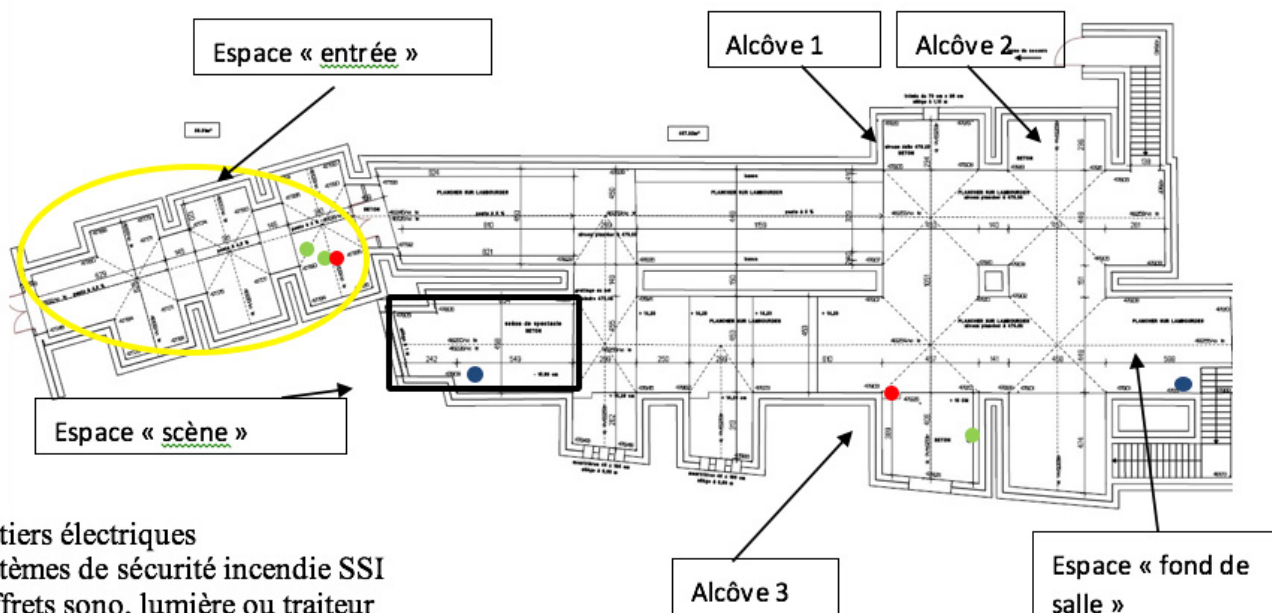
ECHELLE 1/100



6) Les branchements électriques :

Plan des installations électriques de la salle :

Puissance générale disponible : 36 kW = 63 A (soit 12 kW par phase)



1) Puissance électrique disponible

Installation électrique : 240V/400V 3PH+N ; puissance disponible maximum de 36 KVA (env. 36.000 W) La puissance totale utilisée lors d'un évènement ne pourra dépasser cette limite : en tenir compte dans l'installation et l'utilisation des équipements (en particulier avec les coffrets sono) !

Tout dépassement de ces 36 KVA provoquera le déclenchement du disjoncteur principal de livraison (armoire « coupure générale électrique » à droite en entrant dans la salle).

2) Comment gérer l'éclairage de la zone entrée et du « cagibi » extérieur

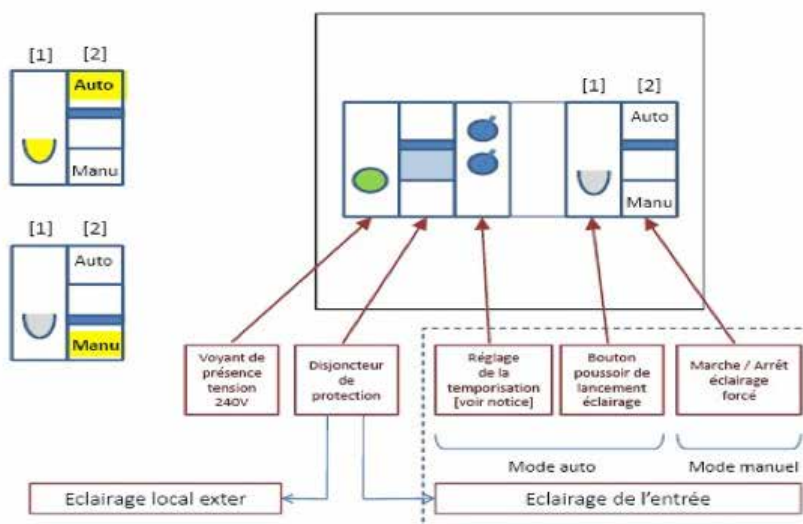
- Franchir la grille située après les 3 alcôves de l'entrée et ouvrez le boîtier situé sur votre gauche.

Auto

L'interrupteur [2] étant en position « Auto », un appui sur le « bouton poussoir » [1] lance l'éclairage de l'entrée pour une durée définie par le réglage de la temporisation (ex. 10h). Aucune action n'est nécessaire pour l'arrêt de l'éclairage.

Manuel

La commande de l'éclairage de l'entrée s'effectue en plaçant l'interrupteur [2] sur la position « Manu ». La temporisation n'a aucun effet. L'extinction de l'éclairage doit être faite manuellement en mettant l'interrupteur en position « Auto ».



3) Comment éclairer la salle ?

- Franchir la grille située après les 3 alcôves de l'entrée et ouvrez le boîtier situé sur votre droite.



1 - Le bouton 1, activable avec une clé, est sous la responsabilité de la personne qui a signé le contrat de location uniquement. Il doit être au courant de la procédure.

Durant toute la soirée, il est obligatoire de laisser 1 spot sur 2 au sol allumés.

2 - Le bouton 2 permet l'éclairage des autres spots au sol et sur les bancs (éclairage étanche, incassable et qui ne chauffe pas.)

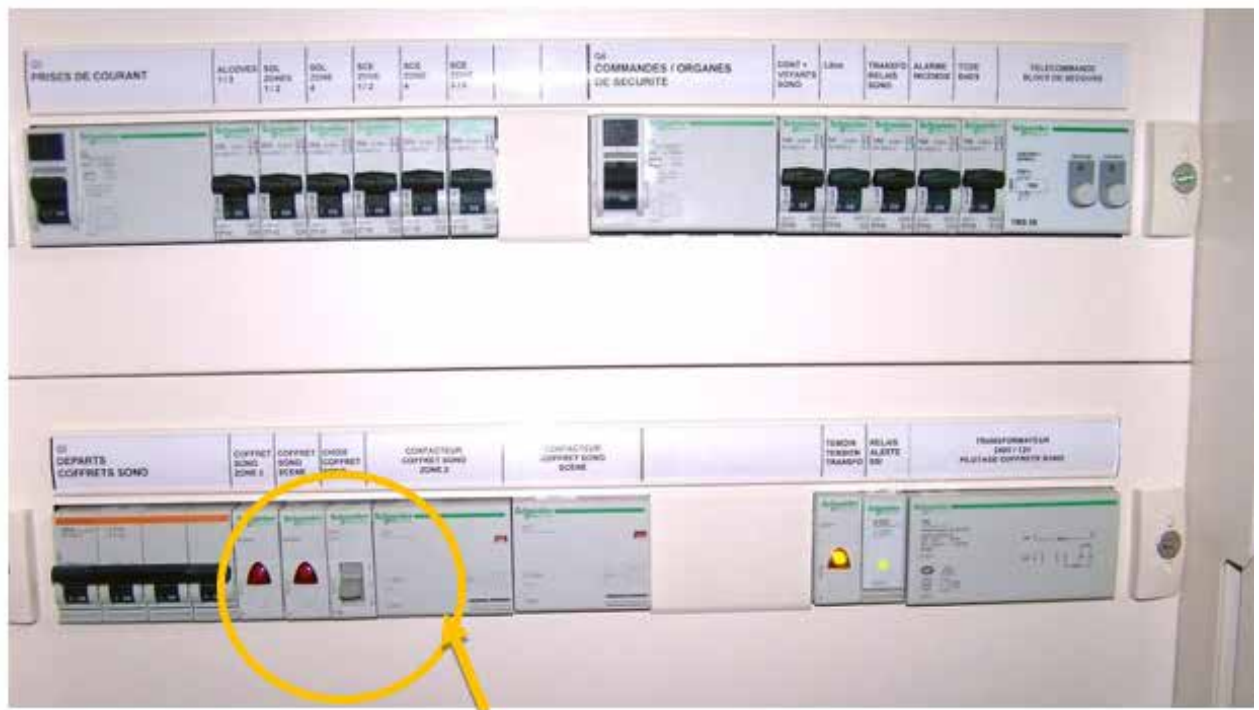
- Armoire de commande des installations électriques / Située dans l'alcôve 3



Seule la partie haute, entourée en jaune sur la photo peut être utilisé par les personnes extérieures. Les autres commandes ne doivent pas être modifiées.

- 1 - Commande de l'éclairage des alcôves,
- 2 - Commande de l'éclairage des Leds bleues, au sol
- 3 et 4 - Commande de l'éclairage des spots au sols et bancs (tous ou 1 sur 2)
- 5 et 6 - Commande de l'éclairage des lustres au plafond (travée de droite ou de gauche)

4) Choix du coffret sono :



Vous avez le choix du coffret sono, mais vous ne pouvez pas utiliser les deux simultanément :

- Coffret sono situé sur la scène = Pousser le bouton vers le haut
- Coffret sono situé en fond de salle = Pousser le bouton vers le bas

Comment s'alimenter au coffret?

Description du coffret : Ces deux boîtiers-concert sont réservés aux sons ayant des équipements lourds et aux traiteurs.



BOITIERS 3 et 4 :

(Coin traiteur et au fond, contre les escaliers) disjoncteur de protection pour la lumière, disjoncteur de protection r pour le son et les prises de service.

Basculer les interrupteurs 1 et 2 vers le haut pour activer le compteur.

3 - Prises de services de 16 ampères (amplis,...)

4 - P17 Lumière (32 A) 5 - P17 Son (32 A)

5) Le système de sécurité incendie SSI



Situé à côté de l'estrade

L'alarme incendie ne sera déclenchée que par action manuelle sur les boîtiers spécifiques.
En cas de déclenchement, l'alimentation des coffrets sono 3 et 4 sera coupée.

- Pour éteindre l'alarme :
 - mettre la clé en plastique noir dans le bas du boîtier rouge, (si vous ne trouvez pas cette clé un trousseau, une autre est toujours disponible en station supérieure du téléphérique, demandez au caissier),
 - faire glisser vers le bas la partie inférieure du boîtier,
 - la remettre en la faisant glisser vers le haut jusqu'au « clic ».

Si aucune action n'est faite après son déclenchement, l'alarme sonnera non-stop, toutes les 5 min

- Les 2 détecteurs dans les escaliers de secours s'allument automatiquement lorsque quelqu'un passe à côté.

7) La gestion des déchets :

Le tri sélectif est une démarche citoyenne mise en place sur le site de la Bastille, nous vous remercions de respecter les consignes suivantes :

- Le verre : à déposer sans emballage dans les petits containers verts
- Les emballages propres (papier, carton) : à déposer non emballés dans les grands containers verts
- Le tout-venant ou fermentescibles (tout sauf papier, carton et verre) : à enfermer dans des sacs poubelles étanches et à déposer dans les containers gris.

La logette à containers du site de la Bastille est située à l'extérieur du fort, devant le fossé, à 50m avant le porche d'entrée. (voir sur plan page 3).



Les containers trop remplis (trop lourds) ne pourront pas être enlevés par la Métro, merci de ne pas trop les remplir (au 3/4 maximum) ! Au-delà, merci de ramener vos déchets.

Il est interdit d'utiliser les poubelles situées au-dessus vers le restaurant « Chez le Per'Gras ».